



**PROCÈS-VERBAL DE LA 565^e RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 7 juin 2018 à 11 h au salon rouge de l'UQTR
(565-07-06-18)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
Mme France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Daphné Drouin, secrétaire (par skype)

Absent :

Aucun

Diane Beauchemin, conseillère en relations de travail, Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires et M^e Gabriel Hébert-Tétrault, procureur, assistent également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-565-07-06-18-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Dépôt final de la direction de l'UQTR
- 3) Convocation d'un conseil syndical extraordinaire
- 4) Convocation d'une assemblée générale extraordinaire
- 5) Date de la prochaine réunion : à déterminer
- 6) Levée de l'assemblée

CX-565-07-06-18-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-565-07-06-18-02 **Dépôt final de la direction de l'UQTR**

Le VPRT résume le contenu du dépôt global et final de convention collective soumis par la direction de l'UQTR le 6 juin dernier. Il souligne qu'il s'agit d'une proposition assez similaire à celle acheminée illégalement par la direction à l'ensemble des professeurs le 11 mai dernier.

À la suite des discussions, sur le dépôt final de la direction, les membres adoptent la résolution suivante :

(CX-565-07-06-2018-186)

- CONSIDÉRANT l'expiration de la convention collective SPPUQTR-UQTR 2013-2017 le 31 mai 2017;
- CONSIDÉRANT la réduction de 15 et de 17 postes de professeur pour les années 2016-2017 et 2017-2018;
- CONSIDÉRANT les économies de 4 M\$ réalisées par l'UQTR grâce aux concessions consenties par les professeurs par la lettre d'entente sur la réduction des coûts de la convention collective;

- CONSIDÉRANT que le 1^{er} juin 2018, le nombre de postes est fixé à 466 postes;
- CONSIDÉRANT la volonté des professeurs de protéger la mission de l'UQTR, la qualité de l'enseignement et de la recherche qui s'y déroulent;
- CONSIDÉRANT le mandat confié par le Conseil syndical et l'Assemblée générale extraordinaire du SPPUQTR au comité de négociation du SPPUQTR, les 1^{er} juin et 7 juin 2017 respectivement;
- CONSIDÉRANT que les demandes patronales remettent en question les fondements de la convention collective des professeurs et qu'elles impliquent une détérioration importante des conditions de travail de l'ensemble des professeurs;
- CONSIDÉRANT la ferme volonté des professeurs de poursuivre la négociation de la convention collective avec l'employeur sur des bases raisonnables;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité de négociation;
- CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif du SPPUQTR;
- CONSIDÉRANT les explications fournies par les membres du comité exécutif et du comité de négociation du SPPUQTR;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues;
- CONSIDÉRANT le dépôt final de la direction de l'UQTR daté du 6 juin 2018;

Il est proposé par le VPRT, appuyée par la VPAS et résolu de recommander au conseil syndical de :

- Rejeter formellement le dépôt final de la direction de l'UQTR daté du 6 juin 2018;
- Convoquer la 151^e assemblée générale extraordinaire du Syndicat le lundi 11 juin à 12 h afin de permettre aux professeurs de se prononcer sur le dépôt final de la direction de l'UQTR;
- Réitérer la volonté du Syndicat de poursuivre les échanges avec la direction de l'UQTR afin de renouveler la convention collective des professeurs et des professeures.

CX-565-07-06-18-03 Convocation d'un conseil syndical extraordinaire

Le président indique qu'il faut rapidement convoquer le conseil syndical afin qu'il se prononce sur le dépôt final de la direction et sur la convocation d'une assemblée générale extraordinaire afin que les membres puissent se prononcer sur cette nouvelle proposition de la direction.

La secrétaire indique que les délégués syndicaux avaient déjà été prévenus de la possibilité de tenir une réunion extraordinaire du conseil syndical le vendredi 8 juin prochain.

Il est donc convenu de confirmer, par courriel, la tenue de cette rencontre et d'expédier le projet d'ordre du jour suivant qui tient compte des statuts du Syndicat:

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Vérification de la conformité de l'avis de convocation (article 12.2.2 c) des statuts)
4. Désignation d'un président d'assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Dépôt final de la direction de l'UQTR
 1. Présentation de l'offre patronale
 2. Recommandation du conseil syndical
7. Présentation du dépôt syndical du 5 juin 2018
8. Ordre du jour de la 151^e assemblée générale extraordinaire
9. Date de la prochaine rencontre : À déterminer

10. Levée de l'assemblée

Il est aussi convenu de faire parvenir aux délégués le dernier dépôt patronal de convention déposé par la direction de l'UQTR, l'évaluation des coûts que la direction a fait des demandes syndicales et le dépôt syndical remis à la direction le 5 juin dernier.

CX-565-07-06-18-04 Convocation d'une assemblée générale extraordinaire

Le président indique que le comité exécutif doit recommander au conseil syndical la tenue d'une assemblée générale extraordinaire le lundi 11 juin 2018 à 12 h au local 1012 Nérée-Beauchemin.

Il y a d'autant plus urgence de convoquer cette assemblée que le dépôt final de la direction est présenté comme nul et caduc après le 13 juin à 16 h.

La secrétaire confirme que l'article 12.2.1 e) des statuts du Syndicat prévoit la convocation d'une assemblée générale extraordinaire dans un délai aussi court.

CX-565-07-06-18-05 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir les prochaines rencontres du comité exécutif selon le déroulement de la médiation.

CX-565-07-06-18-06 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 15 h.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre